[Dénomination sociale de la société]

*[Forme juridique de la société (SASU ou EURL)]*

Au capital de (*montant du capital)* euros

Siège social : *(adresse du siège)*

RCS *(ville où est situé le registre du commerce dont dépend le siège) n °(numéro de RCS*

**Assemblée générale du** *(date de l’assemblée)*

A *(lieu ou se tient l’assemblée générale)*

Le *(date de l’assemblée)*

A *(heure de la réunion)* heures

Nom de l’associé unique de la société, l’associé unique exerçant la gérance de la société (si c’est le cas, sinon indiquer le nom du gérant) … (dénomination de la société), société à responsabilité limitée au capital de … (capital) €, a présidé l’Assemblée Générale Extraordinaire au … (adresse du siège social), siège social de la société.

Nom de l’associé unique étant l’associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l’ordre du jour suivant :

-Approbation des comptes

- Affectation du résultat

Première résolution : approbation des comptes annuels

L’associé unique approuve les comptes de l’exercice clos le *[date]* et se soldant par un bénéfice (ou une perte) de *[montant]* euros.

Deuxième résolution : affectation du résultat

L’associé unique décide d’affecter le bénéfice de l’exercice s’élevant à *[montant]*€ , de la manière suivante :

• 5 % à la réserve légale, soit *[montant]* euros ;

• le solde aux réserves ordinaires, soit *[montant]*euros

*[en cas de perte ou de distribution de dividendes, cette partie est à adapter]*

L’associé unique

Nom de l’associé unique

Signature de l’associé unique